Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière TIMEMIST CITRUS PREMIUM AIR FRESHENER 90 DAY

9000 SHOT

Numéro de la matière 000000000001045176

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

: Services de conformité - 877-428-9937 Téléphone

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

## Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

Aspect	Aérosol contenant un gaz liquéfié		
Couleur	incolore		
Odeur	caractéristique		

: Catégorie 3 (Système nerveux central)

## **Classification SGH**

: Catégorie 2 Aérosols inflammables Gaz sous pression : Gaz liquéfié Irritation oculaire : Catégorie 2A : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organi certains organes cibles -

exposition unique

## Éléments d'étiquetage SGH

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger







Bouteille à gaz

Mention d'avertissement : Attention

: H223 Aérosol inflammable. Mentions de danger

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

#### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
1,1-difluoroéthane	75-37-6	>= 30 - <= 60
propane-2-ol	67-63-0	>= 10 - < 30
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 10 - < 30
Terpènes et terpénoïdes de l'essence d'orange douce	68647-72-3	>= 1 - < 5
α-hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instruction du

personnel médical.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les symptômes d'une surexposition peuvent inclure la désorientation; des vertiges; et de la confusion. Peut

progresser vers une perte de conscience, une paralysie et des

convulsions.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone Fumée

Composés de fluor Fluorure d'hydrogène Hydrocarbures fluorés

Méthodes spécifiques

d'extinction

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la

protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

confinement et de nettoyage

agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

devraient pas être employées dans aucun des procédés dans

lequel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage sures

: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des

objets chauffés au rouge.

Défense de fumer.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des

alcalis.

Température de stockage : < 49 °C

#### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
propane-2-ol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 983 mg/m3	CA QC OEL

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

		VECD	500 ppm 1,230 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA	200 mg/m3 (Sous forme de vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d' hydrocarbure totale)	CA AB OEL

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS	Paramètres	Échantillo	Heure	Concentrati	Base
		de contrôle	n	d'échanti	on	
			biologique	llonnage	admissible	
PROPAN-2-OL	67-63-0	Acétone	Urine	End of shift at end of workwee k	40 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le

produit.

Protection des yeux : Veuillez toujours porter des lunettes de protection lorsqu'on

ne peut exclure un risque de contact du produit avec les yeux

par inadvertance.

Protection de la peau et du

corps

: Aucune protection particulière n'est exigée.

Mesures d'hygiène : Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair

Non applicable

Taux d'évaporation : non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

: Aérosol inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : négligeable

Solubilité dans d'autres

solvants

: non déterminé

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Chaleur de combustion : 22.24 kJ/g

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants

Métaux alcalins

Acides

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les symptômes d'une surexposition peuvent inclure la désorientation; des vertiges; et de la confusion. Peut

progresser vers une perte de conscience, une paralysie et des

convulsions.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

**Composants:** 

1,1-difluoroéthane:

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 Souris: 977,000 mg/l Durée d'exposition: 2 h

propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 4,396 mg/kg

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

orale Méthode: Méthode de calcul

distillats légers (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

orale

Toxicité aiguë par : CL50 Rat: > 4.6 mg/l inhalation : Durée d'exposition: 6 h

Toxicité aiguë par voie : DL50 Rat: > 2,000 mg/kg

cutanée

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### **Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

## Lésions oculaires graves/irritation oculaire

### **Produit:**

Remarques: Irritation sévère des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### **Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

## **Composants:**

### Terpènes et terpénoïdes de l'essence d'orange douce:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## α-hexylcinnamaldéhyde:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

## Cancérogénicité

Donnée non disponible

## Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

## Information supplémentaire

### **Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

### **Produit:**

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau **Composants:** propane-2-ol:

Coefficient de partage: n-

: log Pow: 0.05

octanol/eau

α-hexylcinnamaldéhyde :

Coefficient de partage: n-: log Pow: 4.686

octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthodes d'élimination

: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours Déchets de résidus

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Version 2.2 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

#### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
TSCA

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

Version 2.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger







d'exclamation

Mention d'avertissement Mentions de danger

Attention:

Aérosol inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	2.2
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.